

Approche écologique des passereaux paludicoles de la réserve naturelle de Vauville

(Manche)

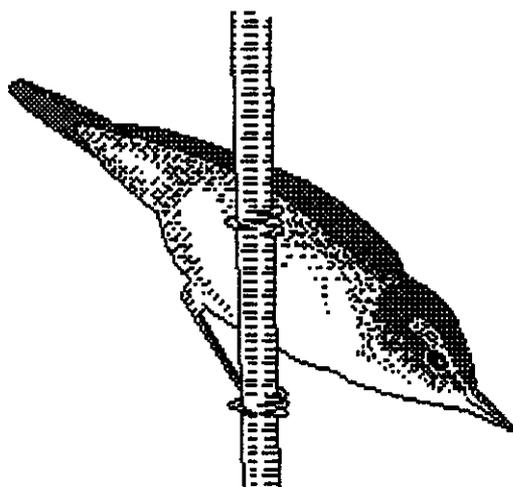


Thierry Démarest

Étude réalisée par le
Groupe **O**rnithologique **N**ormand
Université 14032 CAEN Cedex

à la demande de la
Direction **R**égionale de l'**E**nvironnement
de
Basse-**N**ormandie

Novembre 1998



Sommaire

| | |
|--|----|
| 1 - Présentation générale de la réserve | 4 |
| 2 - Objectifs de l'étude..... | 5 |
| 3 - Protocole d'étude..... | 6 |
| 3 - 1 <u>La méthode des points d'écoute</u> | 6 |
| 3 - 2 <u>Les transects</u> | 6 |
| 4 - Les espèces étudiées..... | 8 |
| 4 - 1 La bouscarle de Cetti (<i>Cettia cetti</i>)..... | 8 |
| 4 - 2 Le bruant des roseaux (<i>Emberiza schoeniclus</i>)..... | 8 |
| 4 - 3 Le phragmite des joncs (<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>) | 8 |
| 4 - 4 La rousserolle effarvate (<i>Acrocephalus scirpaceus</i>) | 8 |
| 4 - 5 Autres fauvettes paludicoles | 9 |
| 5 - Données anciennes sur la réserve..... | 9 |
| 6 - Résultats de l'étude..... | 11 |
| 6 - 1 <u>Les points d'écoute</u> | 11 |
| 6 - 2 <u>Les parcours</u> | 12 |
| 7 - Analyse | 14 |
| 7 - 1 La bouscarle de Cetti | 14 |
| 7 - 2 Le bruant des roseaux | 16 |
| 7 - 3 Le phragmite des joncs..... | 18 |
| 7 - 4 La rousserolle effarvate | 20 |
| 7 - 5 Bilan récapitulatif..... | 22 |
| 7 - 6 Les autres espèces recensées..... | 22 |
| Le traquet pâtre | 22 |
| 8 - Discussion | 24 |
| 8 - 1 Particularités physiques de la réserve de Vauville | 24 |
| La superficie..... | 24 |
| L'hygrométrie | 24 |
| 8 - 2 Comparaison avec d'autres sites | 24 |
| 8 - 2 - 1 Comparaison avec un site proche..... | 24 |
| 8 - 2 - 2 Comparaison avec des milieux analogues..... | 25 |
| 8 - 2 - 3 Comparaison avec d'autres zones humides de la Manche..... | 28 |
| 8 - 2 - 4 Conclusion..... | 28 |
| 8 - 3 Évolution des milieux..... | 28 |



| | |
|---|----|
| 8 - 4 Propositions de gestion des milieux..... | 29 |
| La roselière <i>sensu stricto</i> | 29 |
| La roselière à scirpes et marisques et la cariçaie..... | 30 |
| Les saulaies humides..... | 31 |
| Les buissons de prunelliers et d'aubépines..... | 31 |
| 9 - Conclusions..... | 32 |
| Bibliographie..... | 33 |



1 - Présentation générale de la réserve

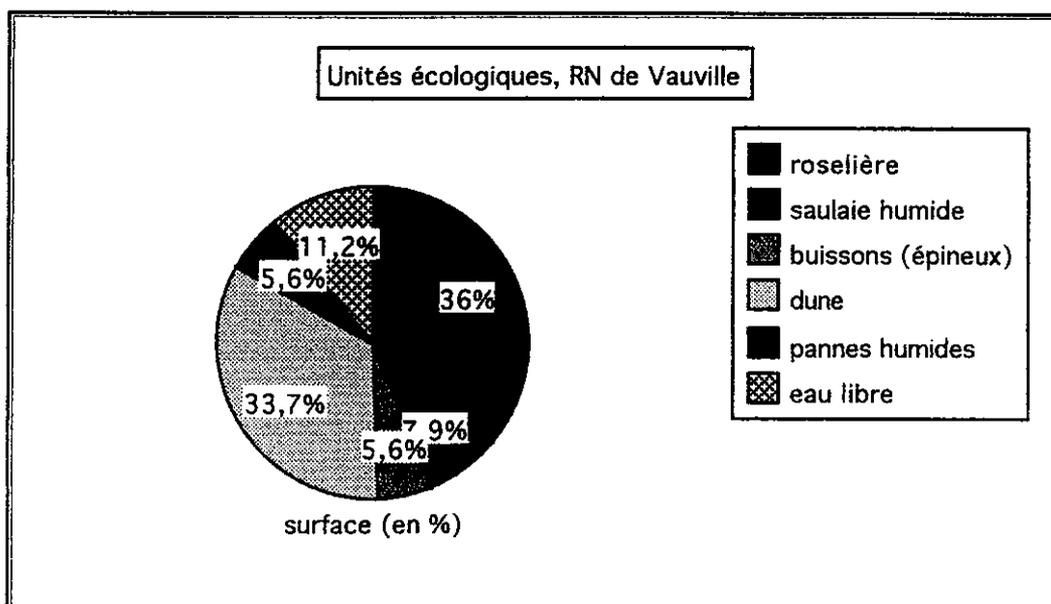
Créée en mai 1976, la réserve naturelle de « la Mare de Vauville » offre un paysage tout à fait exceptionnel caractérisé par une grande étendue d'eau douce isolée de la mer par un étroit cordon dunaire.

Sa situation littorale à l'extrémité nord-ouest du Cotentin présente des avantages mais aussi des inconvénients quant à l'implantation des oiseaux. L'effet de presqu'île est clairement démontré pour l'ensemble du Cotentin, il se manifeste en particulier dans la Hague, donc à Vauville. Mais la douceur du climat permet aux espèces sédentaires de se maintenir mieux qu'ailleurs en hiver.

Si le patrimoine végétal est le point important du site, bien d'autres aspects sont intéressants : batraciens, insectes mais aussi oiseaux. En effet, la présence de milieux originaux permet à une avifaune diversifiée de s'implanter.

La présence de l'eau conditionne la physionomie des milieux : de la dune au centre de la mare, se succède une végétation xérophile puis hygrophile et enfin totalement aquatique. Sur l'année, plus de 130 espèces peuvent être observées, et une quarantaine y sont nicheuses.

La présente étude porte sur les passereaux paludicoles, elle concerne principalement deux types de milieux : la « roselière » au sens large et les zones de buissons (cf. carte des unités écologiques). Ces milieux s'imbriquent les uns dans les autres, ils représentent près de 50 % de la superficie de la réserve.



La roselière

Elle s'étend du nord au sud tout autour de la mare. Sur la bordure ouest, elle s'étend sur plus de 1 km de long sur une largeur de 50 mètres en moyenne, soit plus de six hectares. Sur la bordure est, sa largeur est d'une centaine de mètres mais de nombreux bosquets de saules sont présents. Sa



superficie est d'environ sept hectares. Au sud de la réserve, trois zones isolées de roseaux sont notées, soit environ trois hectares supplémentaires. La surface totale de roselière *sensu stricto* est donc d'environ seize hectares.

La saulaie

Cinq bosquets de taille variable représentent environ 3,5 hectares.

Les buissons de prunelliers et ajoncs

Ils représentent quant à eux une surface totale de 2,5 hectares environ sur l'ensemble du site.

Le reste du site est constitué d'**eau libre** (cinq hectares environ), de **dunes** (quinze hectares) et de **pannes humides** (2,5 hectares).

2 - Objectifs de l'étude

Depuis plus de vingt ans que la réserve existe, les suivis ornithologiques ont été nombreux chaque année, soit pour les espèces hivernantes, soit pour les migrateurs soit pour les espèces nicheuses. Pourtant, à la lecture des différents résultats obtenus et compte tenu de l'évolution de la végétation, aucun travail précis n'a été réalisé, jusqu'à maintenant, sur les passereaux paludicoles.

En effet, depuis maintenant cinq années, la réserve naturelle de Vauville s'est dotée d'un plan de gestion afin de mieux appréhender les différents facteurs pouvant influencer la présence ou l'absence de telle ou telle espèce, et de mener une gestion plus globale et plus concrète du site. Cette étude entre donc dans le cadre de l'opération SE9 « suivi et dénombrement des oiseaux nicheurs » du plan de gestion.

Suite à l'étude concernant la gestion de la roselière (Démarest 1995), il est apparu que la roselière progressait rapidement depuis une quinzaine d'années de façon centripète, limitant ainsi les surfaces d'eau libre. Le risque est la disparition de lieu d'accueil favorable pour les oiseaux d'eau en hiver, principalement les anatidés, et d'une partie de la flore aquatique au détriment d'espèces de la mégaphorbiaie. Des travaux de gestion, principalement de fauche de roseaux et de coupe de saules, ont donc été envisagés et le creusement de certaines zones est prévu prochainement.

Il a donc été décidé de mettre en place une étude sur des espèces inféodées plus ou moins fortement aux roselières afin de mieux cerner les populations présentes et de mieux connaître, sur la réserve, la répartition des espèces en fonction de divers types de milieux. Ce dernier point permettra, en relation avec l'ensemble des différentes études préalablement menées, de mettre en place une gestion adaptée afin de prendre en compte aussi bien les anatidés que les passereaux présents au niveau de la zone humide.

Les objectifs généraux de l'étude sont étroitement liés aux objectifs du plan de gestion à long terme : maintien ou accroissement de la diversité floristique et amélioration de la connaissance des espèces.

En effet, si la conservation d'une zone d'eau libre est primordiale pour la réserve, elle ne doit pas se faire au détriment des espèces inféodées à la roselière. Une localisation précise des couples nicheurs et une détermination des milieux les plus favorables aux passereaux paludicoles est donc nécessaire afin de mener à bien ces objectifs.



3 - Protocole d'étude

L'étude s'est déroulée du mois d'avril au mois d'août 1998.

Dans la mesure du possible, les suivis ont été réalisés le matin et en fin d'après-midi. Les conditions météorologiques ont conduit à réaliser certains d'entre eux au cours de la journée.

Plusieurs méthodes ont été utilisées afin de réaliser le suivi des différentes espèces.

3 - 1 La méthode des points d'écoute

Appelée méthodes des points d'écoute STOC (Suivi Temporel du niveau d'abondance des populations d'Oiseaux terrestres communs), elle consiste, en un point déterminé, à noter tous les contacts visuels et sonores d'oiseaux posés ou en vol pendant un laps de temps de cinq minutes. On distingue quatre types de contacts :

- nombre de mâles chanteurs ou de couples vus,
- nombre de mâles vus ou entendus criant,
- nombre de nids, de familles ou de juvéniles volants,
- nombre d'oiseaux dans une troupe non familiale.

Cette méthode a donc été utilisée particulièrement pour quatre espèces représentatives et caractéristiques des roselières et des buissons (rousserolle effarvate, bruant des roseaux, phragmite des joncs et bouscarle de Cetti). De plus, d'autres espèces, bien que moins représentatives de ces milieux, ont été suivies (fauvette grisette, traquet pâtre, fauvette à tête noire et locustelle tachetée en particulier).

Afin de suivre sur du long terme les populations nicheuses, des quadrats ont été mis en place. Ils servent de base aux parcours choisis et sur chaque quadrat, un point STOC est conduit. La rousserolle effarvate étant l'espèce la plus fréquente et compte tenu du territoire réduit et de son chant faible, les points STOC ont été déterminés en conséquence, soit un tous les cent mètres environ. Au total, 32 points d'écoute ont fait l'objet de suivis le long de trois parcours (cf. carte ci-contre).

3 - 2 Les transects

Il s'agit d'une méthode qui permet, le long d'un parcours défini, de noter tant les espèces rencontrées que les conditions physiques du milieu. Trois transects ont été réalisés, chacun suivi huit fois soit 24 parcours.

Le parcours n° 1 va du point n° 1 au point n° 12.

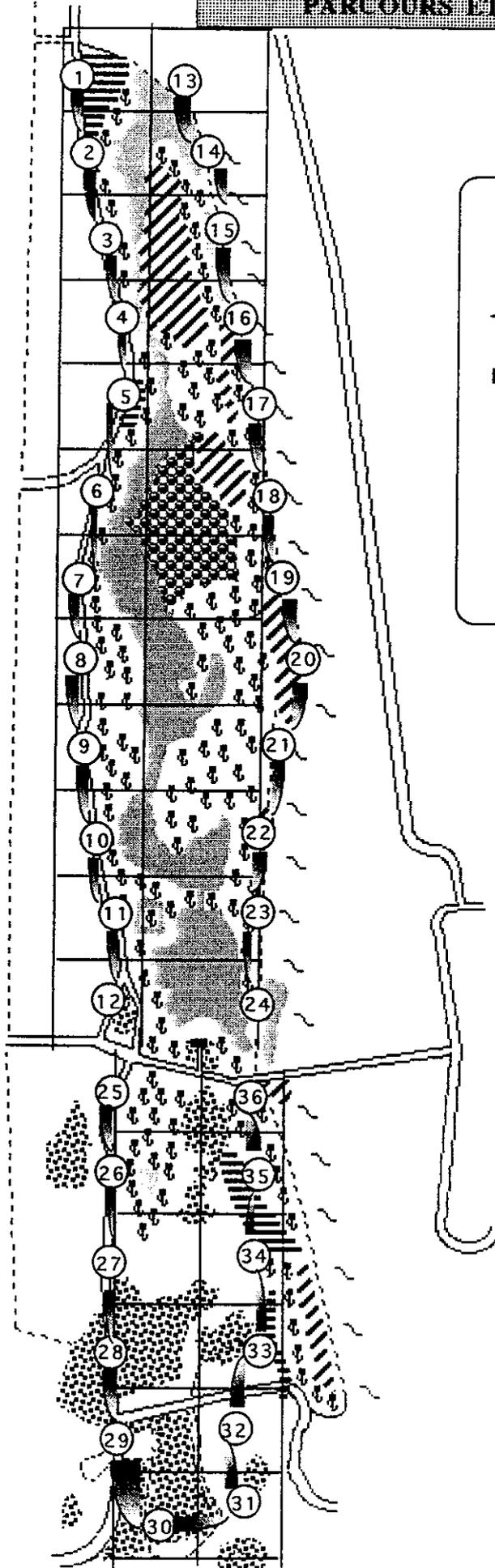
Le parcours n° 2 du point n° 13 au point n° 24.

Le parcours n° 3 du point n° 25 au point n° 36.

En complément de ces méthodes, un comptage des nids, à partir du mois d'août, a été effectué à certains endroits et deux séances de bagages ont été réalisées. Ces dernières n'ont malheureusement pas apporté les résultats escomptés. Compte tenu des nouvelles directives ministérielles, la capture sur une réserve naturelle ne peut se faire qu'après acceptation d'un dossier précis. De ce fait, la capture s'est déroulée en périphérie de la réserve et les résultats n'apportent que très peu d'informations complémentaires.

L'ensemble des données ornithologiques été couplé aux données physiques du milieu : hauteur d'eau (quand cela était possible), type de végétation, densité et hauteur de la végétation.

DÉLIMITATION DES POINTS STOC, DES PARCOURS ET DES QUADRATS



1 Quadrat
et n° point STOC

Limite des quadrats

Parcours

Parcours n°1 : de 1 à 12
 Parcours n°2 : de 13 à 24
 Parcours n°3 : de 25 à 36

N

Légende

- mare permanente
- saulaie humide
- cariçaie
- mare temporaire
- végétation rudérale
- roselière
- prairies humides
- chemins
- limite de la réserve

échelle
0m
100m



4 - Les espèces étudiées

4 - 1 La bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*)

Sa présence à la mare de Vauville remonte à 1968 au moins. La population nicheuse normande n'est estimée qu'en 1992, soit 100 à 300 couples. Cette espèce d'origine méditerranéenne ne supporte pas les hivers froids et les populations subissent alors des chutes importantes d'une année sur l'autre.

La bouscarle reste, la plupart du temps, cachée à proximité de l'eau dans la végétation dense. Elle affectionne particulièrement les ronciers, les épineux et les buissons épais.

Le recensement est rendu difficile puisque les deux individus du couple peuvent chanter et la polygynie est possible. Le nid est construit à partir de la deuxième quinzaine de juin, et deux pontes sont possibles. Les densités sont très variables et le territoire peut être très grand (supérieur à vingt hectares).

4 - 2 Le bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*)

Ce passereau paludicole fréquente des milieux variés dès lors qu'ils sont humides. Une roselière *sensu stricto*, bien que favorable à l'espèce, n'est pas obligatoire, en revanche la présence d'arbustes est nécessaire pour que le mâle y établisse son poste de chant. Le mâle se reconnaît aisément à son chant puissant entendu dès mars.

La densité de cet oiseau est très variable en fonction des endroits, et peut varier de un à sept couples sur dix hectares en Normandie, dans des milieux *a priori* favorables.

Le bruant des roseaux est observé en hiver sur la réserve de Vauville, mais aucun dortoir n'est réellement défini.

4 - 3 Le phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*)

Cette espèce arrive dès la fin mars sur le site de nidification. Toutefois, des passages migratoires ont lieu jusqu'à la mi-mai, ce qui conduit à être très prudent quant à l'estimation des populations nicheuses avant cette date.

Il ne s'agit pas d'une espèce strictement inféodée aux roselières. Il affectionne particulièrement les terrains humides à végétation basse et dense. La ponte, souvent unique, a lieu mi-avril dans un nid situé près du sol et donc très difficile à découvrir.

La densité moyenne diffère en fonction des endroits et peut varier de un couple au km² en Angleterre à six couples pour dix hectares sur le Lac de Grand lieu. Le territoire varie lui aussi : de 900 à 2000 m².

4 - 4 La rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*)

Comme l'indique son nom anglais « reed warbler », il s'agit sans aucun doute de l'espèce la plus inféodée aux massifs de roseaux quels que soient leurs tailles. Cet insectivore arrive en France à compter de début avril, les mâles chantant alors très activement. La ponte a lieu fin mai, dans un nid installé entre quelques tiges de roseaux.



Le dénombrement de cette espèce est délicat tant le chant est faible et le territoire de chaque couple réduit (200 à 350 m²). En Angleterre, il peut même être inférieur à 100 m². La densité de l'espèce varierait en fonction de la taille de la roselière mais, surtout, en fonction de l'hétérogénéité de la formation végétale. En Normandie, elle peut varier de moins de un à plus de sept couples à l'hectare.

4 - 5 Autres fauvettes paludicoles

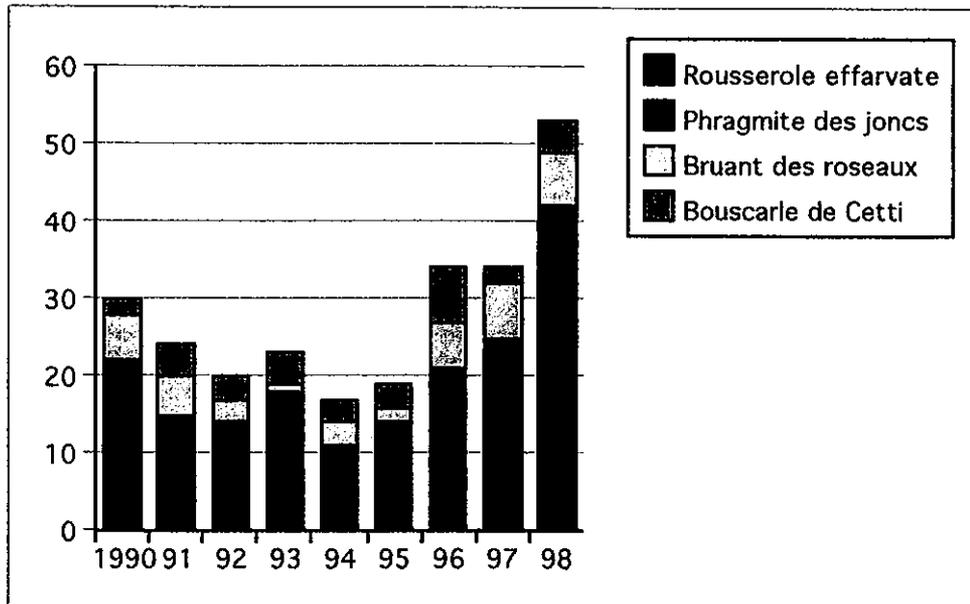
La rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*) est très rare à Vauville en Normandie : cette espèce est un nicheur récent dans le département de la Manche et, depuis 1986, date de la première observation à Vauville, un couple semble avoir niché de temps à autre (seules neuf données ont été recueillies). Cette espèce affectionne les milieux dégradés, plutôt humides.

La locustelle lusciniôide (*Locustella luscinioides*) est rare à Vauville bien que les milieux favorables soient présents. De 1980 à 1988, un ou deux couples ont niché ; depuis, aucune observation n'a été réalisée.

5 - Données anciennes sur la réserve

Il faut être très prudent, du fait de la configuration de la réserve, quant aux données chiffrées recueillies ces dernières années. En effet, en bordure des prairies à l'est, si le recensement des anatidés, limicoles et rallidés est possible depuis la petite route située au-dessus, il est difficile pour les passereaux paludicoles. Les prairies (une trentaine), privées et chassables pour la plupart, sont séparées par des haies et inondées une partie de l'année. Les comptages de ce côté ne sont donc pas réguliers et une partie des informations manque régulièrement. Pour cette étude, les prairies situées à l'est de la réserve ont été parcourues et recensées. Le centre de la réserve a été prospecté une seule fois en barque afin d'éviter un dérangement trop important du reste des nicheurs. Les observations à vue sont restées peu nombreuses, la végétation haute et l'absence de points hauts ne permettant pas de repérer les individus sauf en bordure immédiate des prairies.

Le graphique ci-dessous reprend, pour les quatre espèces retenues, les données depuis 1990 ; il montre l'évolution du nombre de couples nicheurs et permet de constater une diminution des effectifs entre 1992 et 1995 puis une augmentation depuis 1996. Ces évolutions sont difficilement explicables, bien qu'il existe probablement une relation avec l'évolution des conditions de milieu (température, pluviométrie, hauteur de la nappe phréatique, densité de végétation ...).



La rousserolle effarvate reste l'espèce dominante, avec un minimum d'une dizaine de couples. Les autres espèces connaissent des fluctuations importantes, probablement dues aux difficultés de prospection.

Les résultats des comptages de cette année, très supérieurs à ceux des années passées, sont le reflet d'une prospection généralisée à l'ensemble de la réserve, et ne sont pas représentatifs d'une soudaine hausse des populations.



6 - Résultats de l'étude

6 - 1 Les points d'écoute

Chacun des trente-six points a fait l'objet d'une écoute de cinq minutes par décade entre le 19 avril et le 30 juin. Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des contacts obtenus par points sur l'ensemble de la période de prospection et permet une comparaison point par point.

Tableau 1 : nombre de contacts par espèce et par point

| Parcours n° 1 n° point STOC | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | Contacts /espèce |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------------------------|
| Bouscarle de Cetti | 2 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 2 | 7 |
| Bruant des roseaux | 0 | 2 | 1 | 3 | 1 | 7 | 1 | 5 | 0 | 1 | 8 | 2 | 31 |
| Phragmite des joncs | 1 | 1 | 7 | 7 | 7 | 4 | 5 | 7 | 9 | 11 | 5 | 4 | 68 |
| Rousserolle effarvate | 7 | 10 | 7 | 10 | 9 | 13 | 6 | 11 | 10 | 4 | 4 | 19 | 110 |
| Traquet pâtre | 10 | 0 | 0 | 0 | 4 | 5 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 10 | 31 |
| Fauvette grisette | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 5 |
| Contacts/point | 25 | 13 | 16 | 20 | 21 | 29 | 13 | 24 | 19 | 17 | 18 | 37 | 252 |
| Parcours n° 2 n° point STOC | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | Contacts /espèce |
| Bouscarle de Cetti | 0 | 0 | 1 | 2 | 1 | 3 | 0 | 2 | 3 | 0 | 0 | 2 | 14 |
| Bruant des roseaux | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 3 | 0 | 0 | 2 | 4 | 0 | 0 | 11 |
| Phragmite des joncs | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 5 | 2 | 2 | 3 | 0 | 0 | 14 |
| Rousserolle effarvate | 1 | 9 | 6 | 7 | 8 | 3 | 8 | 9 | 10 | 9 | 6 | 12 | 88 |
| Traquet pâtre | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Fauvette grisette | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Contacts/point | 1 | 9 | 7 | 11 | 10 | 10 | 15 | 13 | 17 | 16 | 6 | 15 | 130 |
| Parcours n° 3 n° point STOC | 15 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 32 | 33 | 34 | 35 | 36 | Contacts /espèce |
| Bouscarle de Cetti | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 6 | 8 |
| Bruant des roseaux | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 |
| Phragmite des joncs | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 3 | 5 |
| Rousserolle effarvate | 14 | 13 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 8 | 10 | 3 | 6 | 8 | 65 |
| Traquet pâtre | 0 | 1 | 0 | 0 | 6 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 9 |
| Fauvette grisette | 0 | 1 | 3 | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 9 |
| Locustelle tachetée | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 2 | 1 | 0 | 4 |
| Contacts/point | 16 | 15 | 6 | 1 | 6 | 1 | 0 | 10 | 11 | 6 | 11 | 19 | 102 |

Au niveau du parcours n° 1, les quatre points d'écoute qui montrent une diversité spécifique supérieure à celle obtenue sur les autres points sont à mettre directement en relation avec les caractéristiques du milieu. Sur ces points, sont en effet réunis plusieurs critères favorables aux diverses espèces : la présence d'une roselière mixte, de buissons denses et de saules isolés. Le point 12 est situé à proximité d'une zone régulièrement fauchée et inondée où les insectes sont abondants; le nombre de contacts est le plus important.



Sur la parcours n° 2, les contacts sont moins nombreux en raison des difficultés d'accès et de prospection. Les points 19 à 22 sont plus propices à la diversité. La présence de saules, de la cariçaie et de grandes surfaces de rose-lière sont plus favorables. En ce qui concerne le point 24, les raisons sont identiques à celles évoquées pour le point 12.

Sur le parcours n° 3, les contacts sont moins nombreux, les pannes humides à végétation basse et la présence de zones dunaires n'étant pas favorables aux passereaux paludicoles. Les points 25, 26 et 36 sont les plus intéressants. Roseaux, buissons et saules sont là encore présents.

Tableau 2 : total des indices à chaque décade

| dates espèces | 15/04- 25/04 | 26/04 06 /05 | 07/05 17/05 | 18/05 28/05 | 29/05 09/06 | 10/06 20/06 | 21/06 01/07 | Total |
|-----------------------|-----------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------|
| Bouscarle de Cetti | 5 | 4 | 6 | 4 | 4 | 4 | 2 | 29 |
| Bruant des roseaux | 7 | 3 | 10 | 7 | 5 | 7 | 5 | 44 |
| Phragmite des joncs | 40 | 10 | 12 | 9 | 4 | 4 | 8 | 87 |
| Rousserolle effarvate | 22 | 28 | 42 | 45 | 43 | 40 | 43 | 263 |
| Total | 74 | 45 | 70 | 65 | 56 | 55 | 58 | 423 |

Au total, 423 contacts ont été obtenus pour les quatre espèces les plus inféodées au milieu humide. La rousserolle effarvate représente plus de la moitié des contacts.

On remarque, d'après ce tableau, une stabilisation du nombre de contacts à compter de la deuxième semaine de mai. Avant cette date, les phragmites ne sont pas encore cantonnés et des passages migratoires se poursuivent ; les rousserolles, en revanche, ne sont pas encore toutes arrivées sur le site de reproduction. Pour le bruant des roseaux et la bouscarle, espèces présentes en permanence sur la réserve, les contacts sont stabilisés dès la fin avril.

6 - 2 Les parcours

Au total, trois parcours ont chacun été suivis huit fois de la mi-avril à la fin juin. Au cours de ces parcours, les données physiques du milieu étaient notées. Le tableau suivant récapitule l'ensemble des données recueillies sur chacun des trente-six points. Il doit se lire ainsi :

- roseaux : présence = oui, absence = non
- strate basse (dans roseaux) : présence = oui, absence = non
- buissons : présence = oui, absence = non
- saulaies : présence = oui, absence = non
- autres milieux : présence = oui, absence = non
- hauteur : point dominant de la végétation
- hygrométrie : 0 : sec; 1 : humide; 2 : très humide. Les mesures ont été effectuées en début (premier nombre) et fin d'étude (deuxième nombre).

**Tableau 3 : caractéristiques des points d'écoute**

| critères | roseaux | strate basse | arbustes | buissons denses | saulaie humide | autres milieux | hauteur maximale | hygro-métrie |
|----------|---------|--------------|----------|-----------------|----------------|----------------|------------------|--------------|
| 1 | oui | oui | oui | oui | non | non | 3,5 m | 2 → 0 |
| 2 | oui | non | non | non | non | non | 2m | 2 → 0 |
| 3 | oui | oui | oui | non | non | non | 2,5m | 2 → 0 |
| 4 | oui | oui | oui | non | non | non | 2,5m | 2 → 0 |
| 5 | oui | oui | oui | non | non | non | 3m | 2 → 0 |
| 6 | oui | oui | oui | non | non | non | 2,5m | 2 → 0 |
| 7 | oui | non | non | non | non | non | 2m | 2 → 1 |
| 8 | oui | oui | oui | oui | non | non | 2m | 2 → 0 |
| 9 | oui | non | oui | non | non | non | 3m | 2 → 0 |
| 10 | oui | non | non | non | non | non | 2m | 2 → 0 |
| 11 | oui | oui | oui | non | non | non | 2,5m | 2 → 1 |
| 12 | oui | oui | oui | oui | non | non | 2,5m | 2 → 0 |
| 13 | oui | non | non | non | non | non | 2,5m | 2 → 1 |
| 14 | oui | non | oui | non | oui | non | 5m | 2 → 1 |
| 15 | oui | non | oui | non | oui | non | 5m | 2 → 2 |
| 16 | oui | non | oui | non | oui | non | 5m | 2 → 2 |
| 17 | oui | non | oui | non | oui | non | 5m | 2 → 2 |
| 18 | oui | oui | oui | non | oui | non | 5m | 2 → 1 |
| 19 | oui | oui | oui | non | oui | non | 5m | 2 → 1 |
| 20 | oui | non | oui | non | oui | non | 5m | 2 → 1 |
| 21 | oui | non | non | non | non | non | 2,5m | 2 → 1 |
| 22 | oui | non | oui | non | oui | non | 4m | 2 → 1 |
| 23 | oui | non | non | non | non | non | 3m | 2 → 2 |
| 24 | oui | non | non | oui | non | non | 3,5m | 2 → 2 |
| 25 | oui | non | oui | oui | non | non | 3,5m | 2 → 0 |
| 26 | oui | non | oui | oui | non | oui | 3,5m | 2 → 0 |
| 27 | oui | oui | non | oui | non | oui | 2,5m | 2 → 0 |
| 28 | non | oui | oui | non | non | oui | 1m | 1 → 0 |
| 29 | non | oui | oui | non | non | oui | 3,5m | 1 → 0 |
| 30 | non | oui | oui | non | non | oui | 3,5m | 1 → 0 |
| 31 | non | non | non | non | non | oui | 1m | 1 → 0 |
| 32 | non | non | non | non | non | oui | 1m | 0 → 0 |
| 33 | oui | non | oui | oui | oui | oui | 4,5m | 2 → 0 |
| 34 | oui | non | oui | oui | oui | oui | 4,5m | 2 → 0 |
| 35 | oui | non | oui | oui | non | oui | 4m | 2 → 0 |
| 36 | oui | non | oui | oui | oui | non | 4,5m | 2 → 0 |



7 - Analyse

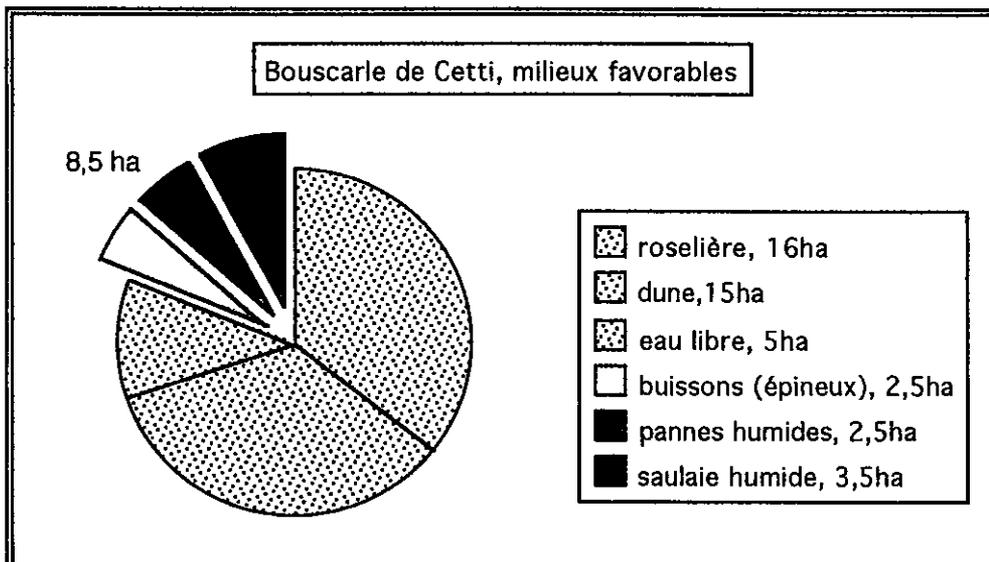
7 - 1 La bouscarle de Cetti

L'espèce est présente toute l'année sur la réserve, et le cantonnement est noté dès le mois de mai.

Milieu fréquenté

Deux couples fréquentent des buissons très denses composés essentiellement de prunelliers (80 %), d'aubépines (15 %) et de ronces (5 %). Les deux autres sont régulièrement présents dans les saulaies marécageuses bordées de nombreux touradons de carex et de roseaux.

La hauteur de végétation varie selon les sites et n'est pas un facteur déterminant pour la nidification. Par contre, la densité de végétation, formant des milieux très fermés, est importante et conditionne la présence de l'espèce.



Hygrométrie

Si pour les deux couples situés à proximité des saules, l'eau était apparente pendant toute la période de reproduction (entre 30 et 40 cm), ce n'est pas le cas pour les deux autres, où l'eau avait disparu dès le mois de juin. Toutefois, on peut penser qu'il ne s'agit pas d'un facteur déterminant, puisque quelques couples nichent dans les landes de Vauville, loin de toute eau libre.

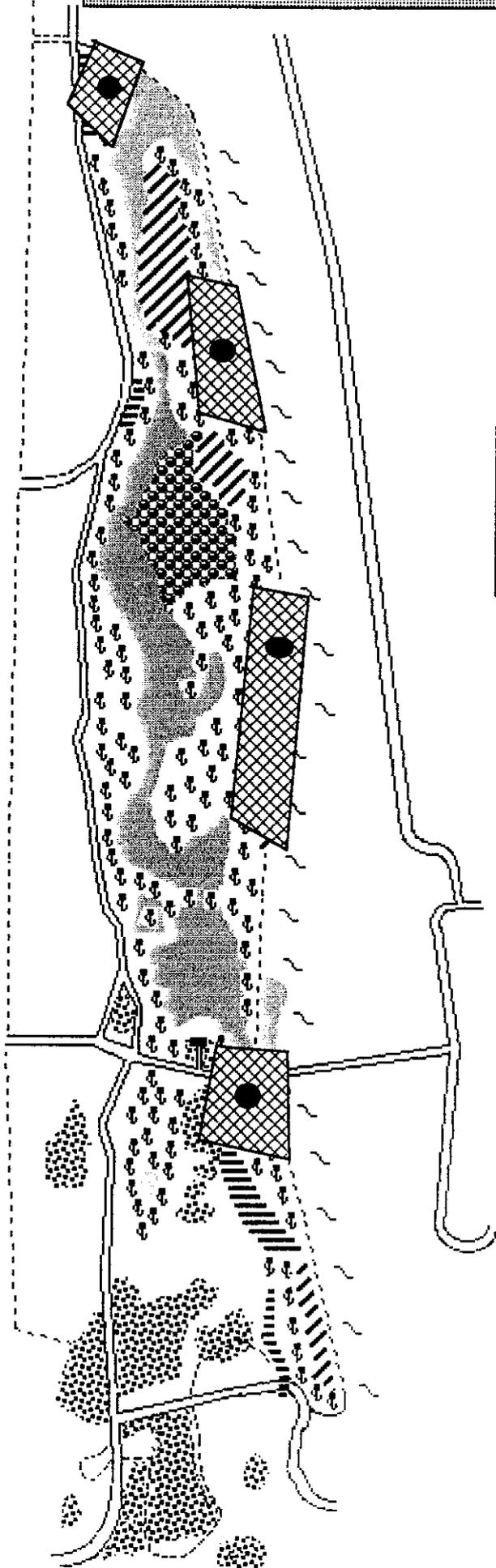
Population

La population est estimée à quatre couples, mais compte tenu des difficultés d'observation, il est probable qu'elle est sous-évaluée. On ne note pas d'évolution des populations depuis 1990, si ce n'est la nidification de sept couples en 1996. Cette apparente stabilité est sans doute due à la stabilité des milieux favorables pour l'espèce, les ronciers étant laissés en état.

Densité

La densité de la bouscarle à la réserve est de 0,89 couple pour dix hectares. Mais, les milieux favorables à l'espèce ne représentent que 8,5 hectares (saulaies, pannes humides évoluées et buissons), soit moins de 20 % de la surface totale de la réserve.

**REPRODUCTION DE LA BOUSCARLE DE CETTI
RÉSERVE NATURELLE DE VAUVILLE**



Bouscarle de Cetti
(Cettia cetti)

- population : 4 couples
- milieu favorable :
buissons et saulaies
- couple nicheur
- ▣ territoire estimé

N
↑

Légende

- ▣ mare permanente
- ▨ saulaie humide
- ▣ cariçaie
- ▣ mare temporaire
- ▣ végétation rudérale
- ▣ roselière
- ▣ prairies humides
- ▬ chemins
- - - limite de la réserve

échelle 0 m 100 m

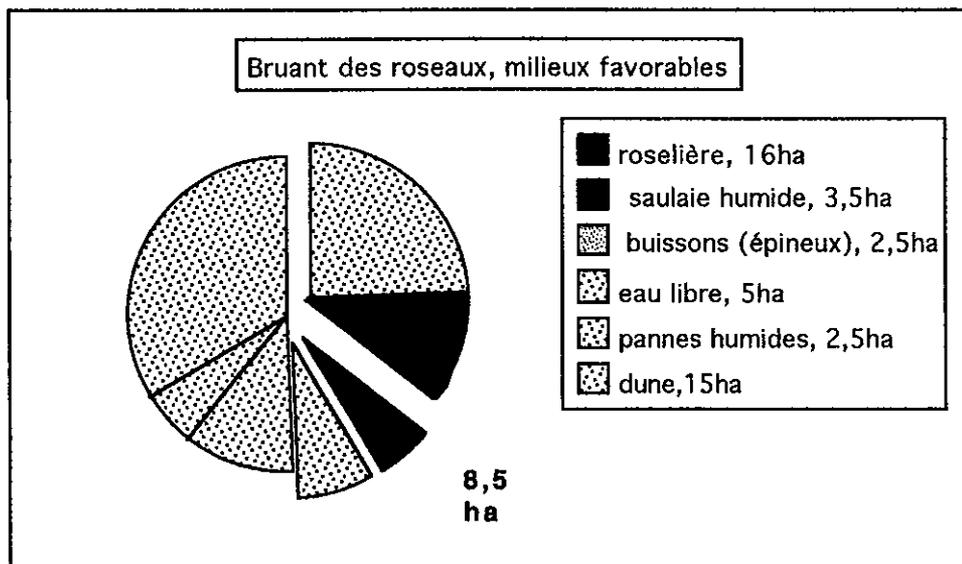


7 - 2 Le bruant des roseaux

Milieu fréquenté

La présence d'un poste de chant à proximité du site de nidification est nécessaire. Dans tous les cas, il s'agit d'un buisson de saules même isolé. De même, une végétation dense et basse (50 à 70 cm) est nécessaire (marisque et carex en particulier) au sein d'une végétation plus haute composée ici de roseaux (2 à 2,5 m). Les zones de buissons très denses sont évitées ainsi que les zones à une seule strate. L'ensemble des secteurs favorables représentent donc environ 8,5 hectares sur l'ensemble de la réserve, en considérant que seul un tiers de la roselière présente les caractéristiques définies.

Un nid a été trouvé dans un buisson situé en bas de la dune. La zone de chasse était néanmoins située au niveau de la zone humide.



Hygrométrie

Dans tous les cas, le niveau d'eau était de 15 à 40 cm au début de la nidification et l'assèchement est intervenu à partir de la fin juin. Mais, l'eau est restée présente dans la roselière à proximité de la mare, c'est-à-dire à moins de cinquante mètres des sites de nidification. Même si sa présence est nécessaire, elle ne constitue pas le facteur prédominant pour la reproduction de l'espèce.

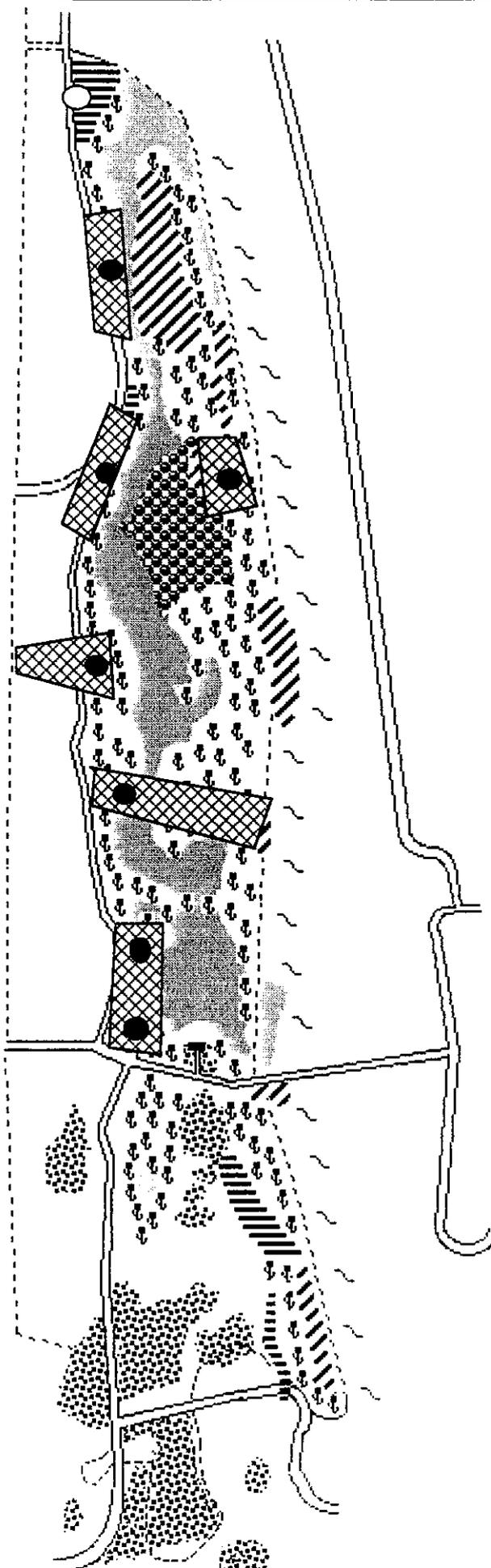
Population

Sept couples ont été suivis. Si la plupart étaient isolés, deux d'entre eux utilisaient le même poste de chant et étaient toujours observés dans le même secteur. Depuis trois ans, la population semble stable avec six ou sept couples. Auparavant, la population était sensiblement plus faible sans que l'on ait trouvé d'explications locales.

Densité

La densité est de 1,57 couples pour dix hectares. Les zones favorables représentent environ 8,5 hectares (soit moins de 20 % de la réserve), principalement sur la bordure ouest de la mare.

REPRODUCTION DU BRUANT DES ROSEAUX
RÉSERVE NATURELLE DE VAUVILLE



Bruant des roseaux
Emberiza schoeniclus

Population : 7 couples

Milieu favorable :
buissons présence de saules

- couple nicheur
- ▣ territoire estimé
- nicheur probable



Légende

- ▣ mare permanente
- ▨ saulaie humide
- ▣ cariçaie
- ▣ mare temporaire
- ▣ végétation rudérale
- ▣ roselière
- ▣ prairies humides
- ▣ chemins
- limite de la réserve

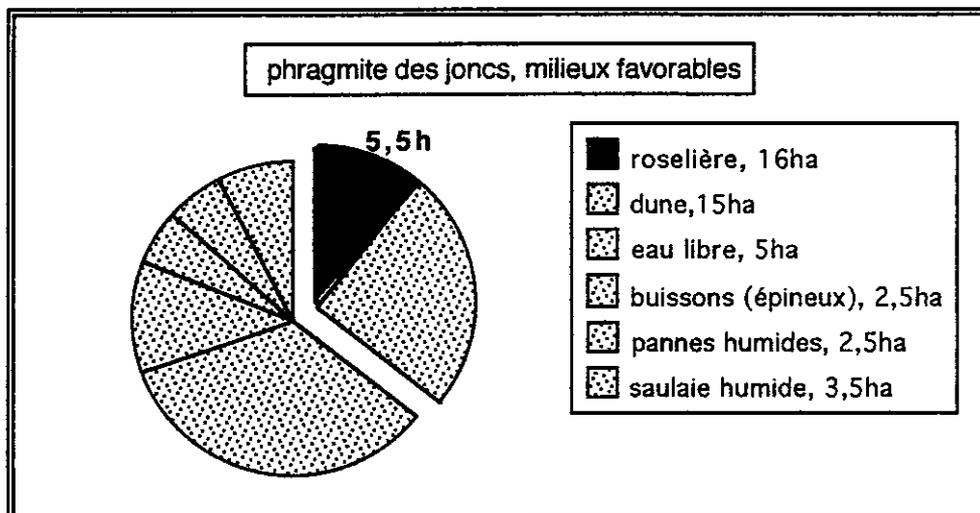
échelle 0m 100m



7 - 3 Le phragmite des joncs

Milieu fréquenté

Les conditions semblent bien définies. Deux à trois strates de végétation sont nécessaires. Pour cinq des couples, la marisque et les carex sont les plantes dominantes avec, à proximité, des zones plus hautes de roseaux. Une strate plus basse, composée de graminées, est aussi présente, ce qui conduit à une végétation dense pluristratifiée. Pour les trois autres couples, des petits bosquets de saules sont présents à proximité des sites de reproduction, mais ceux-ci sont peu utilisés par les phragmites. Mais on retrouve toujours au sein des roseaux une strate basse de 80 cm de hauteur moyenne composée principalement de joncs ou de carex.



Hygrométrie

Comme pour le bruant des roseaux, il y a un assèchement progressif des sites de nidification. Pourtant, au début de la reproduction, les couples situés sur la bordure ouest de la roselière restaient cantonnés près du chemin, là où le niveau d'eau était le plus faible (moins de 10 cm). Le couple situé à l'est de la réserve, en bordure de la cariçaie, était cantonné dans une zone très humide, où la hauteur d'eau était, en mai, supérieure à 50 centimètres.

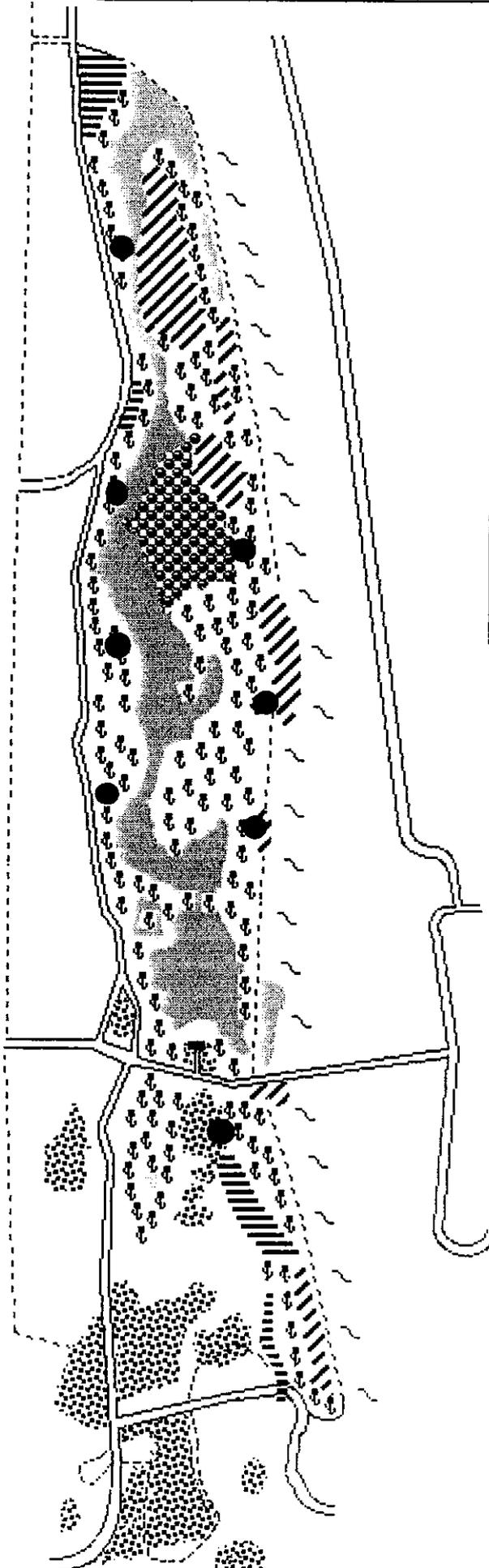
Population

La population de la réserve est de huit couples dont un seul pour la partie sud. Jusqu'à la fin mai, il est difficile de distinguer les nicheurs des migrateurs. Par prudence, nous n'avons retenu que les individus cantonnés en juin. Les fluctuations de la population sont plus importantes que pour les deux espèces précédentes (un à huit couples en fonction des années).

Densité

La densité est donc de 1,79 couples pour dix hectares. Les secteurs favorables sont localisés en bordure externe de la mare où l'on trouve à la fois des roseaux en faible densité, des joncs, des carex et de la marisque. Cela correspond aux zones à faible hauteur d'eau pendant le printemps et l'été (0 à 40 cm d'eau environ). Rapportée à la superficie de milieux favorables, soit cinq hectares, la densité passe alors à 1,6 couples à l'hectare.

**REPRODUCTION DU PHRAGMITE DES JONCS
RÉSERVE NATURELLE DE VAUVILLE**



Phragmite des joncs
(*Acrocephalus schoenobaenus*)

Population : 8 couples

Milieu favorable :
Cladium mariscus, buissons

● couple nicheur

N

Légende

-  mare permanente
-  saulaie humide
-  cariçaie
-  mare temporaire
-  végétation rudérale
-  roselière
-  prairies humides
-  chemins
-  limite de la réserve

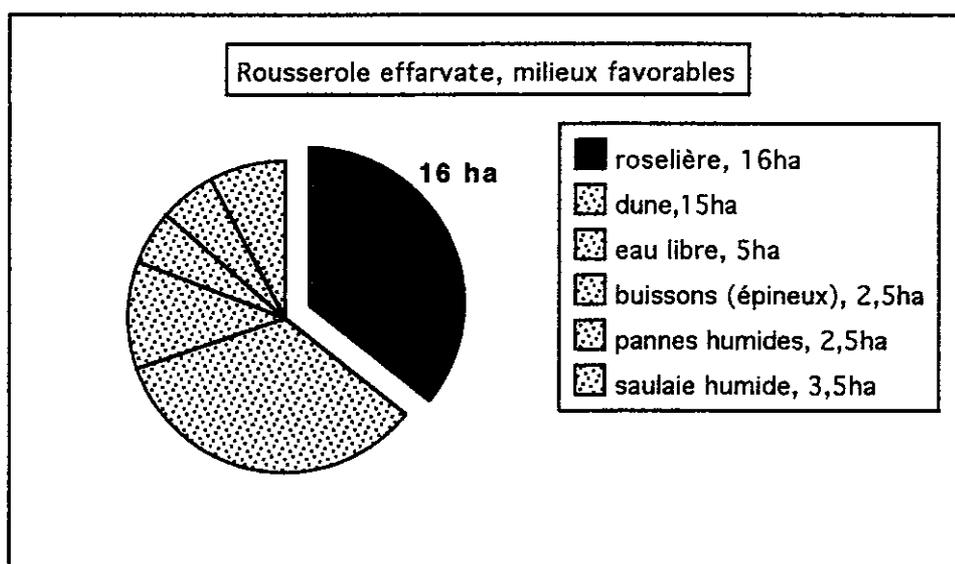
échelle 0 m 100 m



7 - 4 La rousserolle effarvate

Milieu fréquenté

Mis à part quelques couples nichant dans les saules à une hauteur pouvant atteindre trois mètres (deux nids trouvés) la majorité des rousserolles observées se trouvait dans des zones à roseaux dominants. La présence d'autres végétaux (marisques, saules isolés, carex) n'est pas limitante pour l'espèce, mais ces plantes ne doivent pas être dominantes. De plus, la bordure interne de la mare, où sont présentes presque exclusivement des massettes (*Typha angustifolia*), n'est pas utilisée. Les nids trouvés (moins d'une dizaine) étaient toujours situés entre 70 cm et 1,1 m. du sol, quelques fois à moins de 20 cm de l'eau au moment de sa construction. Enfin, la répartition est relativement homogène sur l'ensemble de la roselière.



Hygrométrie

La hauteur de l'eau au moment de la construction est très variable, allant de 0 cm pour les nids à l'ouest de la réserve près du chemin, à plus de 80 cm au centre de la réserve près de la mare.

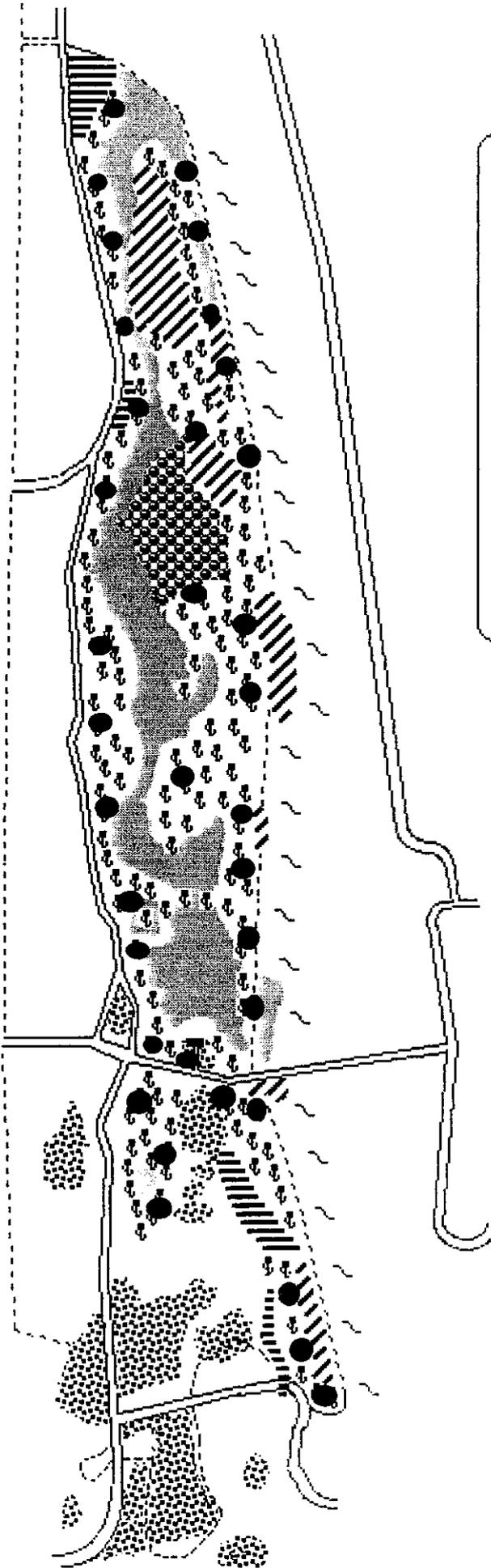
Population

En raison d'une prospection intensive, Trente-quatre couples ont été recensés sur la réserve, ce qui double les estimations précédentes. Ceci est dû à notre prospection, plus intensive, mais aussi à l'extension de la roselière. Seul un suivi précis permettra de vérifier cette hypothèse. Les effectifs précédemment obtenus correspondent à ceux que nous avons trouvés sur la frange ouest de la roselière, la plus accessible depuis le chemin de la réserve.

Densité

La densité est de 7,64 couples pour dix hectares si l'on prend en compte l'ensemble de la réserve. Rapportée à la superficie des milieux favorables, soit environ seize hectares, la densité passe à 2,1 couples à l'hectare, ce qui reste inférieur à la moyenne observée en Normandie.

**REPRODUCTION DE LA ROUSSEROLE EFFARVATE
RÉSERVE NATURELLE DE VAUVILLE**



Rousserole effarvate
Acrocephalus scirpaceus

Population : 34 couples

milieu favorable :
roselière

● **couple nicheur**

N

Légende

-  mare permanente
-  saulaie humide
-  cariçaie
-  mare temporaire
-  végétation rudérale
-  roselière
-  prairies humides
-  chemins
-  limite de la réserve

échelle 0m 100m



7 - 5 Bilan récapitulatif

| Espèces | Popula- tion (nbre de couples) | Densité pour 10 ha | milieu favorable | surface favorable (en ha) | densité / surface du milieu favorable |
|--------------------------|---|--------------------------|--|---------------------------------|--|
| Bouscarle de Cetti | 4 | 0,89 | buissons denses (prunelliers, aubépines) | 8,5 | 0,5 / ha |
| Bruant des roseaux | 7 | 1,57 | strates basses et denses (marisques, carex) strates supérieures (ro- seaux) poste de chant (saule) | 8,5 | 0,8 / ha |
| Phragmite des joncs | 8 | 1,79 | une strate basse à moyenne (80 cm) plus une strate haute (2,5 à 3m) végétations denses à très dense mais non nécessai- rement arbustive. | 5,5 | 1,4 / ha |
| Rousserolle effarvate | 34 | 7,64 | roselière | 16 | 2,1 / ha |

7 - 6 Les autres espèces recensées

Le traquet pâtre

Cette espèce, plutôt caractéristique des landes, est pourtant bien présente sur la réserve au niveau de la zone humide. Sa prise en compte dans cette étude vient du fait qu'elle utilise des milieux proches de ceux du bruant des roseaux, du phragmite des joncs et de la bouscarle de Cetti. Comme pour le bruant, le traquet pâtre a besoin d'un poste de chant, et les saules isolés lui conviennent parfaitement. De plus, les secteurs à végétation dense sont favorables pour la construction du nid, soit au niveau des ronciers comme la bouscarle, soit dans les strates denses des marisques et des carex, comme le phragmite. Ses besoins écologiques sont donc plus éclectiques, mais sa présence coïncide relativement bien avec celles de ces trois autres espèces. Les milieux où est présent le traquet pâtre méritent donc une attention particulière.

Huit couples ont été recensés cette année. Si les nids sont le plus souvent en bordure de la mare, les zones de chasse sont plutôt au niveau de la dune où les insectes abondent. Le recensement est beaucoup plus aisé car les mâles se montrent facilement et les allers et retours sont nombreux au moment du nourrissage des jeunes.

La fauvette grisette

Le milieu de prédilection de la fauvette grisette se rapproche de celui de la bouscarle de Cetti, c'est-à-dire des buissons denses ou encore des saules à proximité de zones à végétation basse. Le sud de la réserve est composé de



nombreux bosquets de prunelliers et d'aubépines de tailles réduites qui sont propices à la présence de l'espèce.

Cinq couples nichent sur la réserve en 1998, alors que la fauvette grisette n'était signalée que sporadiquement il y a encore quelques années. Cette progression ne semble pas liée directement à l'extension des buissons, puisque les autres espèces qui y sont inféodées ne connaissent pas d'évolution identique.

La fauvette à tête noire

Un seul couple a niché cette année sur la réserve. L'habitat de cette espèce est similaire, ici, à celui de la fauvette grisette et du traquet pâtre, c'est-à-dire des buissons denses d'épineux.

La locustelle tachetée

Deux couples se sont cantonnés, mais un seul semble avoir niché sur la réserve. Il a été observé dans la partie sud au niveau des buissons de prunelliers en bordure d'une petite mare.



8 - Discussion

8 - 1 Particularités physiques de la réserve de Vauville

Deux caractéristiques de la mare de Vauville en font un milieu particulier, ils influencent le peuplement et déterminent aussi les actions de gestion. Ce sont :

- la superficie,
- l'hygrométrie.

La superficie

La zone humide, bien que représentant environ 65 % de la superficie totale de la réserve, a une surface de moins de trente hectares pour plus d'une dizaine d'unités écologiques différentes. Chacun des habitats a donc une superficie réduite et le plan de gestion a été élaboré sur le principe d'une préservation de la diversité paysagère et écologique.

L'hygrométrie

Contrairement à de nombreux milieux humides, la gestion du niveau d'eau au cours de l'année est ici totalement impossible. Le niveau d'eau est en relation directe avec les fluctuations de la nappe phréatique et dépend uniquement de la pluviométrie. Les espèces pour lesquelles la présence est directement liée à l'eau peuvent donc connaître des fluctuations importantes d'une année sur l'autre sans que l'on puisse intervenir.

8 - 2 Comparaison avec d'autres sites

Outre les RSS qui constituent le fichier du GONm, représentant de très nombreuses données sur les passereaux paludicoles dans le département de la Manche, plusieurs études ont été menées par le GONm dans ce département sur des milieux humides et sur ces espèces : marais de la Claire Douve, Gattemare, marais de la Sangsurière, tourbière de Mathon, ensemble des marais de Carentan,

D'autres suivis et d'autres études ont été conduits sur des roselières en divers sites normands en particulier au marais de Ver-Meuvaines dans le Calvados, dans la grande roselière de l'estuaire de la Seine en Seine-Maritime, mais aussi sur les ceintures de roseaux des étangs du Perche dans l'Orne, etc

Les comparaisons possibles sont donc nombreuses.

8 - 2 - 1 Comparaison avec un site proche

À Omonville-la-Petite, une roselière de cinq hectares environ, est entourée de buissons et plusieurs haies sont présentes. Le bruant des roseaux s'y reproduit, et quatre à cinq couples sont régulièrement observés. Contrairement à Vauville, un dortoir d'une trentaine d'individus est noté chaque année pendant l'hiver. La population de rousserolles effarvates varie de trois à huit couples en fonction des années. La bouscarle est elle aussi bien représentée, et trois à cinq couples sont régulièrement nicheurs. Par contre, le phragmite des joncs est peu présent avec un seul couple observé régulièrement.



Depuis quelques années, les saules ont tendance à progresser et de nombreux buissons apparaissent. Contrairement à Vauville, aucune gestion n'est menée, et il sera intéressant de noter, d'ici quelques années, l'évolution des populations de passereaux paludicoles. En effet, il est probable que l'on remarque une diminution des espèces de roselière (les rousserolles effarvates en particulier), au profit des espèces inféodées aux buissons et aux arbustes (bouscarle et phragmite).

Ces sites n'étant situés qu'à quelques kilomètres l'un de l'autre et comparable du point de vue des unités écologiques, il serait nécessaire de prévoir des opérations de baguage pour noter d'éventuels échanges entre les populations, principalement pour les espèces sédentaires.

8 - 2 - 2 Comparaison avec des milieux analogues

L'estuaire de la Seine, et plus particulièrement le marais du Hode (Seine-maritime), est suivi depuis longtemps par le Groupe Ornithologique Normand. Il s'agit d'un vaste ensemble constitué de vasières, de prairies humides et surtout d'une grande roselière d'une superficie de plusieurs milliers d'hectares. L'avifaune exceptionnelle de ce site (plus d'une cinquantaine d'espèces nicheuses) a conduit le GONm à y mener diverses études et de nombreuses opérations de baguage.

La roselière de l'estuaire de la Seine présente des caractéristiques différentes de celles de Vauville, par sa superficie mais aussi par l'influence des marées, la présence de mares de gabions et l'activité des coupeurs de roseaux. Si les effectifs des passereaux paludicoles n'ont pas encore été totalement précisés, une récente étude (Morel 1998) a permis de mettre en évidence les facteurs influençant la densité des espèces et d'estimer la superficie moyenne des territoires de certains d'entre eux. Notons cependant que si sur Vauville, compte tenu de la surface réduite, un recensement exhaustif a été possible, cela n'est évidemment pas le cas (ni un but !) pour la roselière du Hode.

Parmi les quatre espèces suivies dans la présente étude, la rousserolle effarvate est le nicheur le plus commun, suivi du phragmite des joncs, du bruant des roseaux et enfin de la bouscarle de Cetti. Ces résultats sont donc semblables à ceux observés au Hode (Debout 1995, Morel 1998).

Pour ces quatre espèces, l'étude comparative permet préciser les milieux les plus favorables, l'importance des populations sur l'un et l'autre site ainsi que les périodes de nidification qui influenceront la conduite de certaines actions de gestion.

La bouscarle de Cetti

Contrairement au marais du Hode (Morel 1998), il n'y pas d'afflux important de migrants début avril à Vauville. Le nombre de contacts obtenus, sur les deux sites est inversement proportionnel au nombre de points d'écoute effectués. En effet, nous avons obtenu trois fois moins d'indices sur la réserve de Vauville (29 contre 73 au Hode), alors que trois fois plus de points d'écoute ont été suivis (36 contre 13). L'espèce semble donc présenter une densité beaucoup plus faible à Vauville mais il manque encore une estimation quantitative sur le marais du Hode, avant de pouvoir comparer réellement les deux den-



sités. Les deux études sont, par ailleurs, concordantes quant aux milieux favorables à l'espèce (présence de buissons, hétérogénéité, milieux non nécessairement humides).

Le bruant des roseaux

Une estimation de la population au Hode, obtenue grâce à la méthode de capture-recapture au niveau d'un des points d'écoute, conduit à la présence de douze couples. Le nombre total de contacts obtenus sur ce point était de treize. Or, sur Vauville, le maximum de contacts obtenus sur un point est de huit, et seuls deux couples ont été considérés comme nicheurs. Si l'on compare l'ensemble des résultats des points d'écoute, le constat est identique, avec un nombre de contacts très largement plus faible (douze fois moins environ) sur la réserve de Vauville. La densité de bruants sur la réserve de Vauville paraît donc beaucoup plus faible que dans l'estuaire de la Seine. En revanche, la présence de buissons n'est pas un facteur déterminant au Hode, alors qu'il semble en être un à Vauville et, la présence d'une strate basse au sein des roseaux n'a été prise en compte qu'à Vauville.

Le phragmite des joncs

Des constatations identiques peuvent être faites sur les populations présentes sur les deux sites. Sur un point d'écoute au Hode, la population est estimée à douze couples, alors qu'elle ne dépasse pas un couple à Vauville. Ce sont là encore les résultats du baguage qui font la différence. Même si le nombre de reprises d'oiseaux bagués au Hode est faible et conduit à être prudent quant à la population calculée, la densité à Vauville est sans aucun doute beaucoup plus faible. 204 indices ont été notés au Hode sur treize points alors que seuls 87 indices ont été obtenus sur trente-six points à Vauville. Les conditions de milieu relativement strictes définies à Vauville ne le sont pas dans l'estuaire de la Seine. Seule une humidité faible influence l'espèce au Hode, ce qui n'est pas le cas à Vauville. Le cantonnement des phragmites est à noter sur les deux sites à partir de la mi-mai, des passages migratoires importants ayant encore lieu avant cette date.

La rousserolle effarvate

Si l'on compare le résultat des points d'écoute sur les deux sites, les contacts sont trois fois moins nombreux à Vauville alors que le nombre de points y est très largement supérieur (36 contre 13). Si l'on suppose que la rousserolle effarvate est également répartie sur l'ensemble de la roselière de la réserve de Vauville, le territoire de chaque couple serait environ de 4 700 m² (trente-quatre couples sur seize hectares). Or, au Hode, l'estimation du territoire grâce à la méthode de capture-recapture, est comprise entre 440 et 1 908 m², soit un territoire de deux à dix fois plus réduit. L'explication est à rechercher dans les facteurs qui influencent la densité. Les facteurs favorables à l'espèce (Morel 1998) sont l'homogénéité et la présence de fossés. Si ces conditions sont réunies au Hode, l'homogénéité de la roselière étant due principalement à la coupe régulière des roseaux, elles ne le sont pas à Vauville où la roselière n'est que très rarement monospécifique et donc homogène. De même, la



présence de buissons défavorable à l'espèce sont nombreux sur la réserve de Vauville.

La rousserolle effarvate ne trouve donc pas des conditions très favorables et c'est pourquoi la densité est plus faible que sur de nombreux autres sites.



8 – 2 - 3 Comparaison avec d'autres zones humides de la Manche

Deux autres études ont été menées par le GONm sur deux réserves naturelles du département de la Manche, celle de la Sangsurière dans les marais de Carentan et celle de Mathon à Lessay. Les suivis assez précis qui ont été menés sur ces sites, qui présentent des caractéristiques très différentes de celles de la réserve de Vauville, s'ils ne permettent pas une comparaison quantitative, mettent en évidence le besoin écologique des espèces, et l'influence de certains facteurs sur les populations nicheuses.

Contrairement à ce que l'on remarque dans l'estuaire de la Seine, la présence des bruants des roseaux et des phragmites des joncs à la Sangsurière est directement liée à la présence de grandes surfaces de molinies et de marisques (Spiroux 1998), habitats favorables à ces espèces. La marisque est aussi la plante qui conditionne en partie la présence de ces deux espèces à Vauville.

Les faibles populations de rousserolles sont à mettre en relation avec l'absence de roselière sur les réserves de la Sangsurière et de Mathon.

La bouscarle de Cetti, bien que trouvant des milieux favorables, est rare sur ces deux sites. La tourbière de Mathon (Spiroux 1995) semble évoluer favorablement pour cette espèce, et les prochaines études devraient permettre de compléter ces séries de données.

8 – 2 - 4 Conclusion

Si l'on compare les résultats obtenus au cours de certaines de ces études au bilan général de la population normande présenté dans l'atlas des oiseaux nicheurs de Normandie (GONm 1991), on peut noter que les populations de Vauville, pour ces quatre espèces, ne présentent pas un intérêt régional, mais uniquement un intérêt local. Les pourcentages obtenus sont effet relativement faibles.

| espèces | Population normande | Mare de Vauville | |
|------------------------------|---------------------|------------------|--------------|
| | Nbre de couples | Nbre de cples | %/ Normandie |
| Bouscarle de Cetti | 200 | 4 | 2 |
| Bruant des roseaux | 6500 | 7 | 0,1 |
| Phragmite des joncs | 2000 | 8 | 0,4 |
| Rousserolle effarvate | 3500 | 34 | 0,97 |

La mare de Vauville ne présente donc pas un caractère exceptionnel pour les passereaux paludicoles, mais le maintien d'un équilibre entre les différents habitats permettra à long terme de conserver la diversité actuelle.

8 - 3 Évolution des milieux

Les suivis réalisés depuis plusieurs années montrent une progression très nette de la roselière au détriment des zones d'eau libre. Le roseau (*Phragmites australis*) et la massette (*Typha angustifolia*) sont les deux espèces responsables de cette évolution. Depuis 1965, près de la moitié de la surface en eau libre a été remplacée par ces grands hélrophytes, faisant disparaître en même



temps une partie de la flore aquatique de la mare, réduisant ainsi les possibilités d'accueil des oiseaux d'eau. Le risque à long terme est la disparition totale de la mare.

Les cariçaies et autres groupements d'hydrophytes semblent connaître une progression lente. En dehors de la grande cariçaie, au nord-est de la réserve, on retrouve principalement ces groupements en bordure ouest. La flore y est diversifiée et carex, joncs, marisques et scirpes forment une strate basse au sein des roseaux. Des saules isolés y sont aussi observés.

Les saulaies connaissent elles aussi une progression nette. Trois bosquets, isolés il y a encore cinq ans, n'en forment plus qu'un actuellement. Ces zones s'assèchent rapidement au printemps et le niveau du sol est à certains endroits 50 centimètres plus haut que le reste de la mare. Au sein d'un de ces bosquets, l'osmonde royale se développe, plus d'une centaine de pieds y ont été recensés. Les autres bosquets sont de taille plus réduite et ne connaissent pas une progression aussi rapide.

Les buissons de prunelliers et d'aubépines sont présents principalement au sud de la réserve. Plus ou moins évolués, ils n'ont pas tendance à se propager rapidement. Ils s'observent soit en bordure des pannes humides, soit dans la dune fixe.

Les pannes humides connaissent toutes une évolution similaire : développement de saules rampants puis de prunelliers qui conduit à une diminution de la diversité et à un assèchement.

8 - 4 Propositions de gestion des milieux

Le plan de gestion de la réserve (Mesnage 1995) arrive à échéance fin 1999. Depuis sa mise en place, des actions ont été menées afin d'atteindre les objectifs fixés à moyen et long terme. En ce qui concerne les milieux humides, les objectifs sont les suivants :

- conservation du maximum d'habitats en zone humide,
- amélioration de la richesse floristique,
- maintien de zones toujours en eau.

La roselière *sensu stricto*

Le problème posé est de contenir l'extension de la roselière sans affecter de façon importante les populations nicheuses de rousserolles effarvates, l'espèce qui utilise le plus ce milieu.

* Les zones à massettes

Puisqu'en bordure de la mare, les massettes dominant largement et qu'elles n'accueillent que très peu de nicheurs au printemps, il est possible, pour conserver l'eau libre, de faucher ce secteur sans porter atteinte aux populations nicheuses de rousserolle effarvate.

* La roselière à *Phragmites*

Le problème est plus épineux pour la roselière à phragmite : la période favorable pour la fauche des roseaux se situe pendant leur période de croissance (de mai à août) alors que les rousserolles ont déjà commencé la construction de leur nid dans les tiges sèches des roseaux de l'année passée. Il est possible d'éviter de détruire des nids en réalisant une fauche préalable pendant l'hiver. Ceci éliminerait les roseaux de l'année précédente et empêcherait les rousserolles de s'installer au printemps, permettant ainsi de faucher à nouveau au



printemps et en été sans détruire des nids. Sur les petites roselières isolées au sud de la réserve, le but est de créer des ouvertures de quelques dizaines mètres carrés et d'éviter leur extension en fauchant les pourtours.

L'impact sur les effectifs de rousserolle est imprévisible car si la surface de roselière concernée est effectivement réduite, les sites concernés sont ceux où notre étude montre que cela concerne environ un cinquième des effectifs nicheurs. Il y a donc un risque réel même si certains couples retrouveront un site de nidification au sein même du site mais certainement pas tous !.

GESTION DE LA ROSELIÈRE

Fauche de la bordure interne de la mare principale où les massettes dominant et où les populations de rousserolles sont les plus faibles.

Fauche au centre et sur le pourtour des petites roselières du sud sur quelques dizaines de mètres carrés.

Période de fauche favorable : une en hiver puis fauches répétées au printemps et en été sur deux ou trois ans.

Intérêts : réduction de la surface de la roselière conformément aux objectifs du plan de gestion

Risque : problème de conservation des populations de rousserolle effarvatte.

La roselière à scirpes et marisques et la cariçaie

Il s'agit principalement de la bordure externe de la roselière vers l'ouest, ainsi que de la grande cariçaie au centre de la mare principale. Bien que peu prospectée du fait de son accès difficile, elle semble peu propice aux passereaux paludicoles. Mais, compte tenu de sa stabilité et de son rôle attractif pour de nombreux anatidés et rallidés, elle sera conservée en l'état.

Par contre, la bordure ouest de la roselière accueille la plupart des couples de bruants des roseaux et de phragmites des joncs. Il paraît nécessaire de favoriser, ou au moins de maintenir, les zones à marisque (*Cladium mariscus*) qui offrent un milieu fermé, dense et très prisé pour ces oiseaux.

D'autre part, de nombreux saules ont été coupés sur ce secteur depuis quelques années, pour éviter une propagation trop importante. L'accès y étant aisé, il est facile de maîtriser le développement de cet arbuste tout en laissant des saules isolés afin d'augmenter le nombre de postes de chant, en particulier pour le bruant des roseaux et le traquet pâtre.

GESTION DE LA ROSELIÈRE MIXTE A MARISQUE, SCIRPE ET CAREX

Favoriser les zones à marisque sur la bordure ouest de la roselière.

Augmentation du nombre de saules isolés, et contrôle strict de l'extension pour éviter la formation de bosquets.

Maintien de la grande cariçaie en l'état.



Les saulaies humides

Elles ne présentent pas un intérêt particulier pour les passereaux paludicoles. Leur progression conduit à une élévation du niveau du sol et à un assèchement progressif. Pour maintenir un équilibre et la diversité des milieux, une réduction de leur surface est nécessaire, sans pour autant les éliminer intégralement. En bordure de la grande cariçaie, des saules isolés devront être laissés pour créer des zones identiques à ce que l'on peut trouver près du chemin principal. La présence de l'osmonde royale conduit à maintenir la saulaie la plus au nord de la réserve. La gestion des saulaies ne dépend donc pas du statut des fauvettes paludicoles.

Les saulaies de taille plus réduite au niveau des prairies, sur la partie orientale du site, ainsi que celles situées au sud de la réserve, présentent par contre des conditions plus avantageuses. Certaines saulaies, bien que présentes à proximité des buissons et des ronciers, ne sont pourtant que très peu utilisées par les oiseaux. Une ouverture au sein des saulaies, permettrait, grâce à l'augmentation de la lumière, de favoriser la croissance d'autres espèces végétales et la présence d'espèces comme la bouscarle ou le bruant des roseaux.

GESTION DES SAULAIES

- # Réduction de leur surface et maintien de saules isolés.**
- # Création de milieux ouverts à la place des grandes saulaies.**
- # Création de trouée au sein des petites saulaies du sud.**

Les buissons de prunelliers et d'aubépines

Des actions de gestion au sein de ces buissons seraient nécessaires pour favoriser la nidification de la bouscarle et du phragmite des joncs, déjà présents dans ces milieux. Actuellement, ces buissons sont à sec une grande partie de l'année, ce qui réduit sans aucun doute les possibilités d'accueil de ces deux espèces. Par contre, ils sont des milieux privilégiés pour la fauvette grisette, la fauvette à tête noire et la locustelle tachetée. Plusieurs de ces buissons sont situés dans d'anciennes pannes humides très évoluées. Afin de maintenir l'ensemble de ces espèces et de favoriser les fauvettes paludicoles, le recreusement du centre des pannes est nécessaire, avec un maintien d'une végétation dense et buissonnante sur le pourtour.

GESTION DES BUISSONS

- # Recreusement du centre et maintien d'une végétation buissonnante autour.**

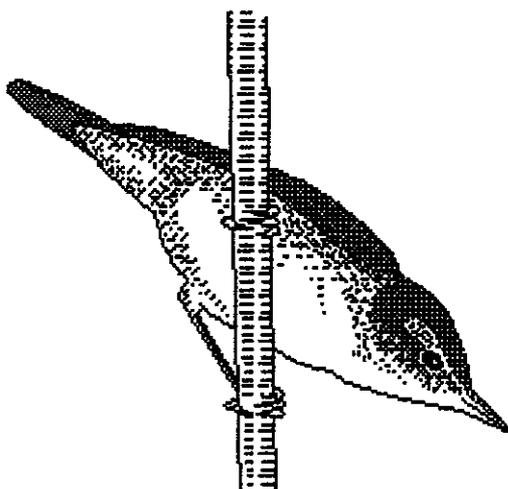


9 - Conclusions

Bien que ne présentant pas un intérêt patrimonial exceptionnel, les passereaux paludicoles de la réserve naturelle de Vauville sont bien représentés et sont le reflet de la diversité des habitats.

Compte tenu de l'évolution actuelle de la végétation, et plus particulièrement de l'extension de la roselière, il est probable que la population de roussette effarvate augmente. Du fait de la réduction des autres milieux, les autres espèces devraient, elles, diminuer.

Les aménagements déjà réalisés sur le site ainsi que ceux proposés dans cette étude seront à mettre en corrélation avec les résultats des autres études menées sur le site (botanique, batrachologique, mammalogique) et surtout avec l'ensemble de l'avifaune nicheuse de la réserve.





Bibliographie

Chartier A., Rungette D., Analyse bibliographique des oiseaux inféodés aux marais du Cotentin et du Bessin, 1995.

Démarest T. Gestion de la roselière de la réserve Naturelle de Vauville, GONm, DIREN, 1995.

GONm, Atlas des oiseaux nicheurs normands, 1991.

Mesnage C., Plan de gestion de la réserve naturelle de Vauville, GONm, DIREN, 1994.

Morel F., Programme national de recherche sur les zones humides. Études ornithologiques au marais du Hode. GONm, 1998.

Spiroix P., étude ornithologique de la Réserve naturelle de la Sangsurière, GONm, PNR de Cotentin, 1998.

Spiroix P., Suivi ornithologique des espèces nicheuses de la réserve naturelle de la tourbière de Mathon, GONm, Vivre en Cotentin, 1995

Taurin J., Analyse des mouvements migratoires chez le bruant des roseaux, Groupe Sarthois Ornithologique, 1996.

Yeatman - Berthelot, Atlas des oiseaux nicheurs de France, Société ornithologique de France, 1989.

Zambettakis C., analyse et cartographie de la végétation de la réserve naturelle de Vauville, CPIE du Cotentin, 1995.

**UNITÉS ÉCOLOGIQUES
RÉSERVE NATURELLE DE VAUVILLE**

l
a
m
e
r

Vauville

Légende

-  mare permanente
-  saulaie humide
-  cariçaie
-  mare temporaire
-  végétation rudérale
-  roselière
-  prairies humides
-  chemins
-  limite de la réserve

échelle 

Biville

